

INFO-TECH CITROËN Racing DS3 R3 n°02-11

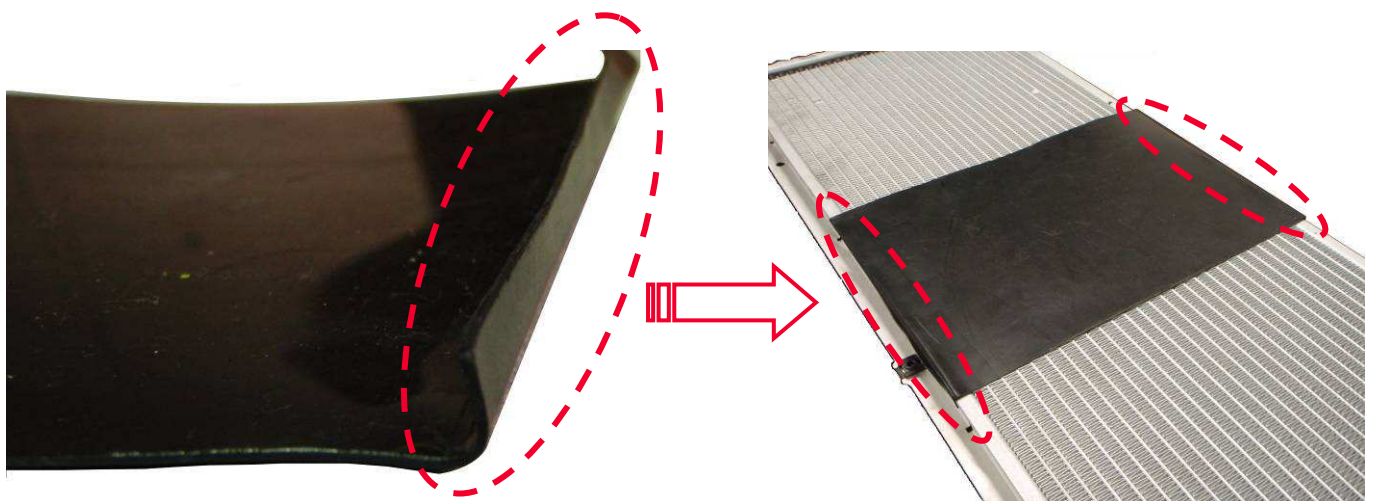
Sujet : Préparation de masques de Radiateur et Calandre.

Chers clients,

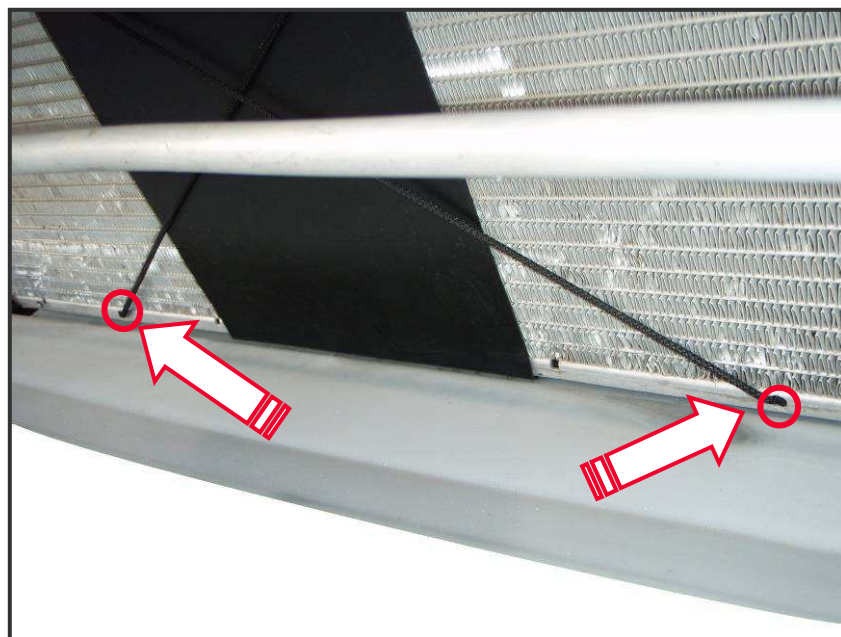
Afin de maintenir une température d'eau optimale par temps froids (température extérieure inférieure à 0°C) aussi bien en liaison qu'en spéciale, nous préconisons l'emploi de masques de radiateur et de calandre suivants :

1. Masque de radiateur : maintient d'une température d'eau moteur optimale en spéciale par temps froids.

A partir d'une feuille de *Lexan* fine (1mm d'épaisseur), découper 1 plaque de largeur 200 mm et 2 plaques de largeur 100 mm, et de longueur suffisante pour pouvoir les replier aux extrémités (à l'aide de chauffeferre + étai) dans le but de les clipser sur le radiateur de la façon suivante :



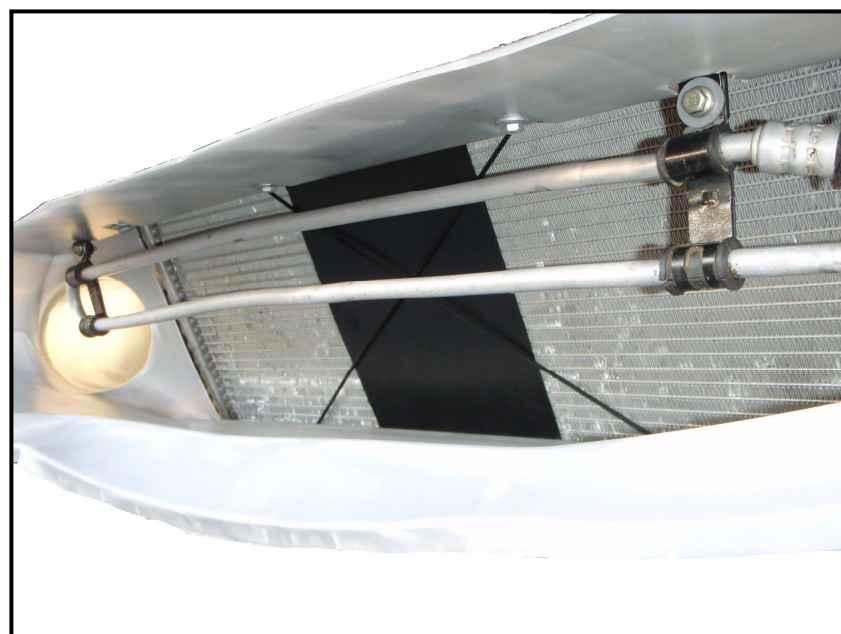
La plaque peut être maintenue sur le radiateur par des élastiques passés par des trous percés au préalable dans les toles inférieures et supérieures du radiateur comme indiqué ci-dessous :



Le montage et démontage de la (ou les) plaque(s) peuvent être effectués à l'assistance après avoir démonté le pare-choc avant.

Le nombre de plaques utilisées est à ajuster en fonction de la température extérieure.

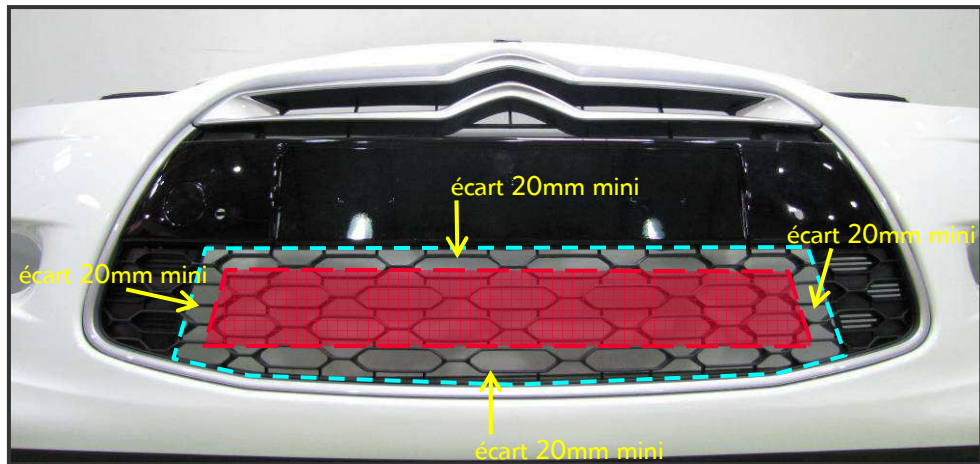
Résultat pour une plaque de 200mm de largeur :



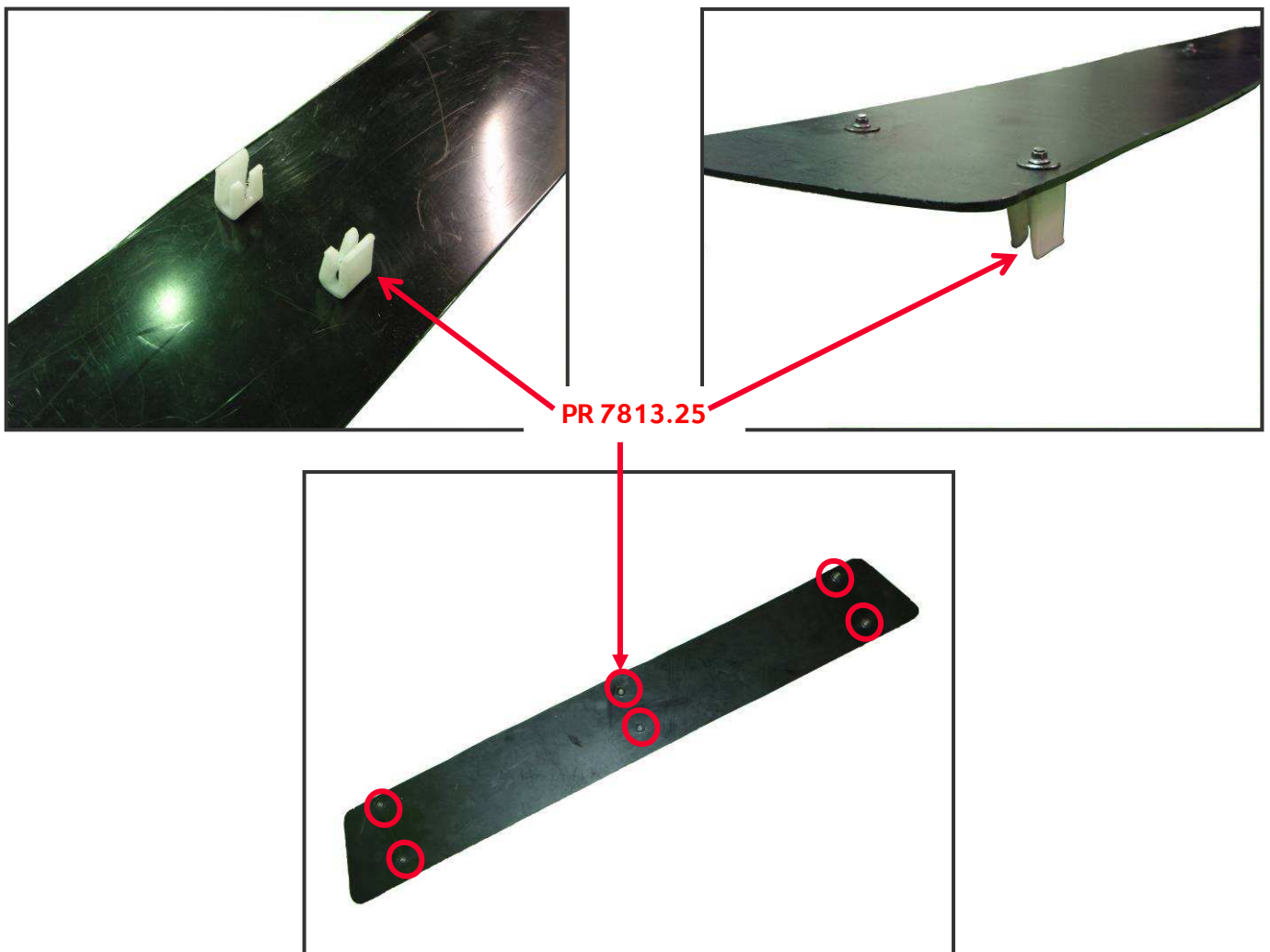
2. **Masque de calandre** : maintien d'une température d'eau moteur minimum par temps froids en liaison (sans charge moteur importante).

Important : ce masque doit être retiré par l'équipage avant chaque départ de spéciale.

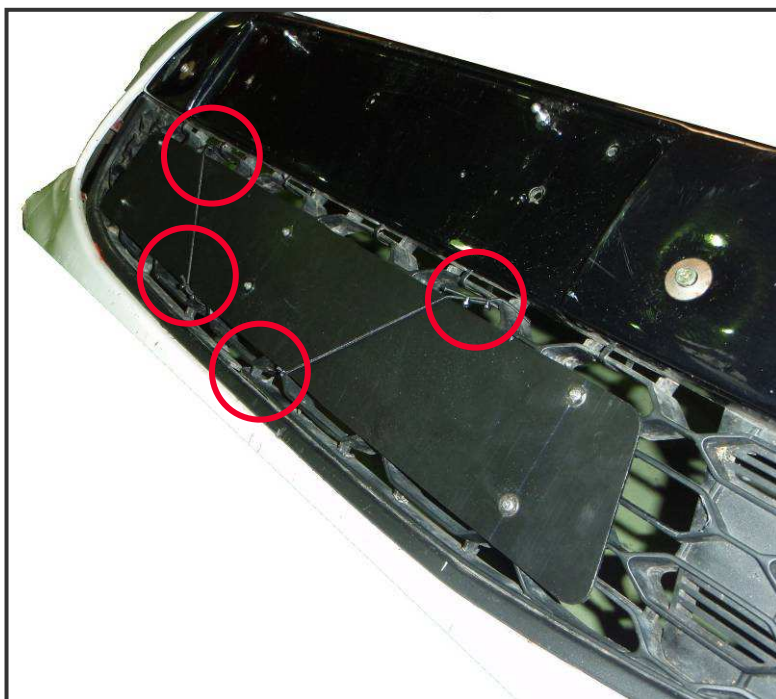
A partir d'une feuille de *Lexan* d'épaisseur 1,5mm, découper une plaque de la dimension de l'ouverture de la calandre moins 20mm minimum sur son pourtour :



Cette plaque est fixée à la calandre à l'aide de 6 agrafes (référence pièces de rechange Citroën : PR 7813.25) :



Le maintien de cette plaque en position sur la calandre est assuré par la fixation d'élastiques comme présenté ci-dessous :



Important : ce masque doit être retiré par l'équipage avant chaque départ de spéciale.

Merci de votre attention.

J. GAL, le 10/01/2011